

Sujet : [INTERNET] Contribution enquête publique UNITECH

De : ". MAIRIE DE SUZANNECOURT" <mairie.suzannecourt@wanadoo.fr>

Date : 18/12/2019 11:33

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver en PJ, ma contribution à l'enquête publique UNITECH,

Cordialement,

Michel BOULLEE

Maire de SUZANNECOURT

— Pièces jointes : —

CONTRIBUTION DE M. BOULLEE MICHEL ENQUETE PUBLIQUE UNTECH.pdf

1,4 Mo

*Michel BOULLEE, MAIRE de SUZANNECOURT,
Président du SIAEP THONNANCE et SUZANNECOURT*

ENQUETE PUBLIQUE PROJET UNITECH

Ma contribution au soutien du projet d'implantation de la S.A. UNITECH sur le territoire de SUZANNECOURT.

Depuis l'arrivée de l'ANDRA dans notre région il y a une trentaine d'années, j'ai suivi les travaux réalisés, visité les sites utilisant la radioactivité, étudié la gestion des déchets provenant de l'activité nucléaire, je me suis investi dans les structures en relation avec cette industrie.

J'ai tout au long de ces années acquis une certaine expérience sans pour cela être un scientifique sur les effets de la radioactivité sur l'homme et son environnement. Pendant toutes ces années, j'ai rencontré des responsables, des scientifiques et aussi des personnes opposées au nucléaire avec qui le débat était ouvert et constructif.

J'ai rencontré aussi d'autres personnes dont le but était de faire naître dans l'esprit du public une peur irraisonnée des risques liés à l'activité nucléaire.

Aujourd'hui, je réitère mon soutien à l'implantation d'UNITECH dont le dossier a été largement et longuement étudié par les différents services de l'Etat, de la Région et du Département en liaison avec l'industriel.

Je souhaite qu'à l'issue de l'enquête publique et avant la mise en exploitation de cette usine, un point soit réalisé sur l'état des eaux de la Marne en amont et en aval de ce site, en particulier aux abords du captage de Vecqueville pour lequel les élus ont alerté la population et se posent tant de questions, qu'un suivi soit effectué régulièrement.

Les élus proches du Der et de la Marne s'inquiètent, il est vrai, bien remontés par Monsieur LAURENT, MAIRE de BETTANCOURT-LA-FEREE, commune proche de SAINT-DIZIER qui a effectué un tel remue-ménage pour inciter nos collègues à délibérer et ainsi s'affronter à ce projet, sans apporter la moindre preuve de ses arguments.

Curieusement, ce même monsieur LAURENT ne dit mot de la base de maintenance EDF de SAINT-DIZIER installée à quelques pas de sa commune qui a vu récemment deux de ses employés recevoir une irradiation sur leur lieu de travail.

(il paraîtrait que monsieur LAURENT aurait lui-même accordé le permis de construire de cette installation : à vérifier).

Monsieur le MAIRE de GIFFAUMONT, commune de la Marne située au bord du lac du Der, lui aussi opposé à ce projet craignant les rejets dans les eaux du lac, a constaté la mort de nombreux poissons dans le port de son village.

Mort survenue, si l'on en croit le langage public, à cause de la pollution des boues du lac, à tel point que monsieur le MAIRE déclare qu'il n'y mettrait pas les pieds dans ce qu'il appelle une mare à canard.

La vision qu'on eu les touristes particulièrement nombreux à cette époque (festival de la photo à MONTIER en DER et séjour des grues sur les rives du lac) n'est pas de nature à les encourager à venir investir dans notre contrée.

Là encore, la méconnaissance du dossier accentuée d'une certaine mauvaise foi peut provoquer l'adhésion de certaines populations.

L'eau nécessaire au fonctionnement de la blanchisserie :

Beaucoup trop d'informations souvent erronées ont circulé quant à la provenance et l'utilisation de l'eau nécessaire au fonctionnement de la blanchisserie.

En ma qualité de président du syndicat qui fournira cette eau, je me dois d'expliquer et de clarifier cette situation.

L'eau nécessaire au fonctionnement de la blanchisserie proviendra de deux sources situées sur la commune de Thonnance au lieudit « Clairefontaine » et sera fournie par le réseau de distribution de l'eau potable, ce même réseau qui dessert aujourd'hui les habitations de nos deux villages.

Une étude menée en 2015 en période d'étiage nous indique un débit journalier de 2000 mètres cubes.

La consommation des habitants est d'environ 150 m³ jour et le trop plein se déverse dans le ruisseau qui traverse Thonnance pour se jeter dans la Marne.

La consommation de l'usine sera au maximum de 300m³ jour.

Il en résultera un trop-plein de 1550 m³ jour qui alimentera le ruisseau.

LES REJETS : le sujet qui pose le plus de questions

Les rejets liquides

L'entreprise l'assure et l'ARS et la DREAL l'on validé, ces rejets n'auront qu'un impact limité puisqu'à 200m des rejets, l'eau sera réputée au regard des normes POTABLE et qu'à 13 km, soit au niveau de RACHECOURT, les rejets seront sans incidence sur la rivière.

Le réchauffement de la planète, la sécheresse et la canicule ressentie notamment ces deux dernières années sont aussi des raisons de ce questionnement tant sur la distribution que sur les rejets.

J'ai démontré que la distribution ne pose pas de problème et qu'occasionnellement le renfort du réseau de la commune de JOINVILLE pourrait être envisagé.

En ce qui concerne les rejets, la Marne cette année en période d'étiage avait un débit de 3m3 seconde au niveau de MUSSEY (source DREAL), ce qui peut paraître infime mais en 24 heures cela donne un débit de 260 000m3 jour rapporté au volume des rejets de 300m3, soit environ un litre pour près de 1 000 litres.

Les rejets atmosphériques sont qualifiés être sans effet sur les populations ni sur la faune et la flore en zone de proximité.

Pour rappel, la zone de la Joinchère est bordée à l'ouest par la RN67 et au nord la RD960.

L'est et le sud bordés par les habitations de SUZANNECOURT.

La faune n'y est donc que très peu présente.

Le bruit

Aucun problème soulevé, ni par les machines situées dans l'usine, ni les véhicules arrivant ou sortant de l'entreprise.

Les heures de travail se situant de journée, il n'y aura pas d'activité de nuit.

Mon expérience personnelle :

Visite de la blanchisserie UNITECH à COOVERDEN au nord-est des Pays-Bas à quelques kilomètres de l'Allemagne.

Lors de cette visite, j'ai pu me rendre compte du fonctionnement de cette blanchisserie et poser toutes les questions au directeur qui plus est, parlait français.

Depuis l'arrivée des camions apportant le linge jusqu'à son retour, lavé, séché et repassé, toute la chaîne de travail, le fonctionnement des machines, la récupération des boues, les filtres, absolument la totalité des différents ateliers a été expliqué, les réponses à toutes mes questions me permettent aujourd'hui d'apporter mon appui total et sans réserve à l'installation de cette blanchisserie.

Cette usine fonctionne depuis une vingtaine d'années, elle n'a connu aucun accident.

Les rejets sont effectués directement dans la station d'épuration de la ville qui compte environ 20000 habitants cette usine située dans la zone industrielle à proximité d'un center park récemment construit pour le plus grand plaisir des enfants et leurs familles.

Etant MAIRE de ma commune depuis 25 ans, comment aurais-je laissé s'installer une entreprise pouvant mettre en danger la vie de mes administrés.

La création de 40 emplois à plein temps et de 20 emplois saisonniers va donner à notre région une bouffée d'oxygène dont elle a bien besoin.

J'ai déjà personnellement reçu plusieurs personnes prêtes à postuler pour cette entreprise.

Espérant que ces quelques lignes pourront vous éclairer dans la rédaction de votre rapport et aider autant que faire se peut Madame la Préfète à prendre sa décision, je vous prie de croire, messieurs les commissaires enquêteurs à l'expression de mon entière sincérité.

Fait à SUZANNECOURT le 17 décembre 2019

Michel BOULLEE

MAIRE de SUZANNECOURT.

